

# CARACOL

## Résumé illustré de la création de la parcelle 1 2021-2022

**Photos 1-4.** La parcelle 1 a été créée sur une prairie naturelle, 10 T de fumier (cheval) ont été rapportés sur 41 planches (L = 20 m ; l = 1,30 m) matérialisées par un système de cordeau, puis enfouis à la mini-pelle.





**Photos 5-9.** Une tranchée a été creusée pour l'installation d'une clôture (225 m linéaires). Des jeunes branches ont été coupées puis broyées pour obtenir 8 T de bois raméal fragmenté (BRF), rapportés sur les planches matérialisées par un système de cordeau. Enfin, les planches ont été paillées (foin/paille) pour l'hiver.





**Photos 10-11.** 11 fruitiers ont été plantés (variétés régionales fournies par l'association Les Croqueurs de Pommes), ainsi que 84 arbres champêtres (plants fournis par l'association Arbres Haies Paysages). Les pieds des fruitiers ont été paillés, les bandes de haies champêtres ont été couvertes de broyat. 70 % des haies bocagères ont été détruites depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle pour augmenter la productivité agricole (Mesbahi, 2022). On reprochait notamment aux arbres d'entraver la bonne circulation des engins agricoles. Aujourd'hui, leurs nombreux bénéfices écologiques et agronomiques confèrent aux haies un rôle important dans le développement d'une agriculture adaptée aux changements globaux : atténuation de l'effet des intempéries (vent, soleil, chaleur), séquestration du carbone atmosphérique dans le sol (ce qui augmente la fertilité et la réserve en eau), maintien de la biodiversité, épuration de l'eau.



**Photos 12-14.** Le paillis a été retiré, le BRF a été incorporé au croc. 8 T de broyat ont été rapportés sur les passe-pieds. Le lit de semence a été préparé au râteau pour les engrais verts. Un « mélange éco-dynamisant » a été semé en mai. Une irrigation modeste (4 mm) a été réalisée pour la levée du semis. Le résultat est luxuriant, sur un territoire réputé défavorable, « où seuls les cailloux poussent ».



Photos 15-17. Juillet 2022 : malgré la sécheresse et la forte chaleur, les engrais verts se maintiennent, et ce sans irrigation depuis mi-mai. La parcelle est fréquentée par de nombreux auxiliaires.



**Photos 18-19.** L'incorporation du BRF a stimulé un fort développement du mycélium. Les avantages du BRF sont une réduction des besoins en eau avec une nette augmentation de la résistance à la sécheresse et au gel (le pouvoir de rétention du BRF est de 350 L/m<sup>3</sup> de matière), mais aussi : une correction positive du rapport carbone/azote du sol, la formation de nouveaux agrégats, la correction du pH vers la neutralité, l'augmentation de la production et de la qualité végétale, le renforcement des chaînes trophiques, la diminution de l'érosion des sols, la modification de la flore adventice et de son agressivité, le contrôle du parasitisme de nombreux insectes, l'élimination des pertes d'azote par lessivage (donc arrêt de la pollution des nappes phréatiques), l'augmentation du taux d'humus stable (Carnavalet, 2018).



**Photos 20-21.** Les fruitiers et les arbres champêtres se sont bien développés malgré les intempéries.



Photos 22-27. Pour bénéficier d'espaces de stockage, travail, et restauration le temps des premiers chantiers, nous avons construit trois dômes géodésiques ainsi qu'un pont de Vinci. Nous avons également construit des toilettes sèches et une aire de compostage des sous-produits de ces toilettes.

